

Le livre du trimestre

LA FRANCE EN TRANSITION 1993-2005

CERC - Rapport n° 7
La Documentation Française



Le Rapport du CERC « La France en transition » – manière de suggérer l'urgence d'une réponse aux défis de l'époque ? – propose un panorama fouillé des données économiques et sociales du pays qui éclaire les inégalités devant l'emploi, les reve-

nus, le logement. Avec mise en perspective à la fois dans le temps – de 1993 à aujourd'hui – et dans l'espace européen, à l'aide de précieuses statistiques et analyses comparées. La France a connu une faible croissance, une annulation de l'excédent commercial, un affaiblissement de l'investissement et de la recherche, enfin le poids croissant de l'endettement.

Deux dynamiques fortes sont en toile de fond ; l'une tient à la démographie qui distingue la France en Europe, et pousse aux réformes à entreprendre. L'autre vient des transformations de l'économie-monde que la France – de l'opinion publique aux responsables politiques – peine à reconnaître et affronter en dépit des atouts du pays. Où l'on voit la médiocre performance du commerce extérieur rappeler la fameuse et désolante « contrainte extérieure » du temps du franc malade et de l'industrie introvertie.

Mais le propos dominant du Rapport est la persistance des inégalités, boulet d'une société trop peu consciente du capital ainsi inemployé. Phénomène montré dans sa multidimensionnalité – emploi, mais aussi logement, accès aux services, mobilité, éducation... – qui rend inopérantes les réponses politiques dispersées qui prévalent : empilement des dispositifs, cloison-

nement et complexité des niveaux d'intervention, mauvais ciblage des besoins et des priorités... En conséquence, une faible efficacité de la dépense publique.

Ainsi, revenus monétaires – insuffisants pour beaucoup, sans oublier la zone grise des patrimoines fonciers et financiers – et services socialisés importants, mais peu redistributifs, corrigent mal les inégalités et les situations de pauvreté. Le Rapport appelle au nécessaire redéploiement de l'État social.

Ce réaménagement passe d'abord par des mesures de bon sens, mais souvent délicates. Il porte sur de grands objectifs : redresser le rapport entre actifs et inactifs dans un souci de justice intra et inter-génération ; accroître la recherche et l'innovation ; et, première urgence face à la sous-performance de notre formation, traiter le problème des 190 000 jeunes qui sortent chaque année du système éducatif sans diplôme et réinvestir dans la formation supérieure, exigence qui s'impose au vu du rôle croissant des métiers de la connaissance.

Les suggestions de l'ouvrage concernent ensuite la gouvernance : simplifier et alléger les dispositifs d'intervention (par exemple, la formation permanente) ; renforcer les moyens d'évaluation des politiques publiques porteuses d'effets non désirés qui vont à l'encontre des objectifs affichés (prime pour l'emploi, ZEP, dispositif Delalande ...).

Au total, l'impératif est d'agir sur le long terme. C'est ce qu'exige notamment la dynamique de natalité du pays, ce qui signifie davantage d'éducation et de formation, plus de logements, une économie plus efficace pour l'innovation et l'emploi.

Bernard Carrère